

Biographie de Son Eminence le cardinal Taschereau

M. L.-H. Taché, littérateur canadien distingué, publie un joli recueil biographique sur *Les hommes du jour*. M. Taché a permis aux journaux de reproduire les pages admirables que M. le juge Routhier a consacré au vénérable cardinal archevêque de Québec. Nous profitons de cette permission et commençons aujourd'hui à publier dans *l'Enseignement primaire* la vie du plus illustre de nos compatriotes :

Il y a dans chaque pays des familles privilégiées qui semblent destinées à marcher toujours à la tête de la société.

Cette constance des honneurs s'attachant à un nom n'est pas le produit du hasard ; elle s'explique par une véritable mission que la Providence impose à certaines familles, comme à certains individus, et elle se justifie par la perpétuation du talent et de l'honneur.

Telle est la famille de Son Eminence le cardinal Taschereau, l'une des plus anciennes et des plus haut placées de notre pays.

Le chef de cette famille, au Canada, a été Thomas - Jacques Taschereau, originaire de Touraine, qui vint s'établir ici au commencement du dix-huitième siècle, et qui obtint, en 1736, la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière.

En 1728, il avait épousé, à Québec, Marie Fleury d'Eschambault, petite fille de Jolliet, découvreur du Mississipi.

Il mourut en 1749, laissant huit enfants, qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Ce dernier eut quatre enfants, dont le plus jeune, Jean-Thomas, épousa Marie Panet, fille de l'honorable Jean-Antoine Panet, pre-

mier président de la Chambre d'Assemblée du Canada.

Jean-Thomas fut nommé juge, et, après avoir fait honneur au banc judiciaire pendant plusieurs années, il mourut du choléra en 1832.

Ses deux fils ont ajouté à son nom un éclat dont il n'a pu jouir. L'un est l'honorable Jean-Thomas Taschereau, juge en retraite de la Cour Suprême, et l'autre est le sujet de cette esquisse.

I

Le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau est né à Sainte-Marie de la Beauce, au manoir seigneurial de la famille, le 17 février 1820.

Dès l'âge de huit ans, il entra au Petit Séminaire de Québec. A seize ans, après les plus brillants succès, il avait terminé son cours classique, et il partait pour l'Europe en compagnie de M. l'abbé Holmes.

C'est à Rome qu'il entra dans l'état ecclésiastique, quand il n'avait encore que dix-sept ans.

On devine quels sentiments un séjour assez prolongé dans la ville des Papes dut inspirer au jeune lévite, et quels liens puissants se formèrent dès lors entre la Sainte Eglise et ce cœur jeune, pur et plein d'aspirations élevées.

L'illustre abbé Dom Guéranger était alors à Rome, et travaillait au rétablissement de l'ordre des Bénédictins en France. Le jeune Taschereau fit sa connaissance, et il voulut entrer dans le nouvel ordre, qui convenait si bien à son goût naturel pour la vie monastique et pour l'étude.

Mais Dieu lui réservait d'autres destinées dans sa patrie. M. l'abbé Holmes lui fit ajourner son pieux dessein et le ramena à sa